

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 5 mai 2014, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Monsieur Steve Bernier, conseiller au siège numéro 1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

La séance est ouverte à 20h00.

2. Adoption de l'ordre du jour.

1405-01

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour et en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des procès-verbaux des séances des 7, 15 et 28 avril 2014.

1405-02

Sur proposition de monsieur Doris Saucier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et les procès-verbaux des séances extraordinaires des 15 et 28 avril 2014 sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation et acceptation des comptes.

1405-03

Il est proposé par madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'autoriser les dépenses compressibles au montant de 45 537.47 \$. Le montant total des dépenses autorisées du mois d'avril 2014 est de 115 178.45 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Josée Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Léandre, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

*Josée Simard, Directrice générale et
secrétaire-trésorière*

5. Rapport de la voirie.

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait mention de l'état des travaux de voirie hivernale jusqu'à maintenant.

1. Chargeur sur tracteur New Holland.

Le tracteur New Holland de la municipalité partira dans les jours qui suivent pour que l'installation du chargeur soit effectuée de même que pour quelques correctifs.

2. Suivi de la confection du devis relatif aux travaux dans le rang 6 Est.

Le devis est en préparation au service d'ingénierie de la MRC de la Matanie en vue des appels d'offres à être lancés sur le Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO).

3. Niveleuse

Les services des Entreprises Jasmin & Régis Imbeault de Saint-Jean-de-Cherbourg ont été demandés afin de débiter les travaux de nivelage sur le territoire et ce, aux endroits les plus problématiques. Le tout devrait s'effectuer d'ici la fin de la semaine si la température le permet.

6. Avis de motion et adoption du règlement numéro 2014-257 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

1405-04

Considérant qu'un premier projet de règlement numéro 2014-257 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble a été adopté à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 avril 2014;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 5 mai 2014;

Un avis de motion est donc donné par madame Andrée Blouin et;

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier, appuyé par monsieur Steve Castonguay et, unanimement résolu d'adopter règlement numéro 2014-257 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

*****Voir livre des règlements.**

7. Avis de motion sur le projet de règlement sur la qualité de vie de la MRC de la Matanie.

Un avis de motion est donné par monsieur Clarence Lévesque sur le projet de règlement sur la qualité de vie de la MRC de la Matanie.

8. Demande d'aide financière du Comité Serre et Jardin Communautaire de Saint-Léandre.

1405-05

Pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts, la conseillère au siège numéro 2 Madame Andrée Blouin et le conseiller au siège numéro 5 Monsieur Ghislain Lamarre se retirent de la table; il est 20h24.

Considérant qu'une seule soumission a été fournie au conseil sur les trois (3) qui ont été demandées au comité;

Considérant qu'elle s'élève à 924.00 \$ taxes en sus auprès de Les Serres de la Baie;

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'accorder au Comité Serre et Jardin Communautaire de Saint-Léandre un montant de 200.00 \$ à titre d'aide financière pour l'achat de paniers fleuris.

Madame Blouin et Monsieur Lamarre reviennent à la table du conseil; il est 20h39.

9. Soumission pour la collecte des objets volumineux.

1405-06

Deux (2) soumissions ont été demandées relativement à la collecte annuelle des objets volumineux et en voici les résultats :

° Groupe Bouffard, service clé en mains à 1 195.00 \$ taxes en sus;

° Exploitation Jaffa Inc., service demandant à la municipalité de fournir deux (2) employés à 1 092.00 \$ taxes en sus;

OU

156.00 \$/l'heure pour un service clé en mains.

Il est proposé par monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu d'accepter la soumission du Groupe Bouffard, service clé en mains au montant de 1 195.00 \$ taxes en sus.

10. Appel à la mobilisation des membres de la Fédération Québécoise des Municipalités.

1405-07

Considérant résolution 1404-10 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril 2014;

Considérant le résultat des élections provinciales tenues également le 7 avril 2014 modifiant le gouvernement au pouvoir;

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque, appuyé par monsieur Doris Saucier de rendre nulle et sans effet la résolution 1404-10 la remplaçant par la suivante.

Considérant que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

Considérant que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

Considérant qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

Considérant qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

Considérant que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

Considérant que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

Considérant le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

Considérant que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque

Et appuyé par monsieur Doris Saucier.

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes :

- Monsieur Philippe Couillard, chef du Parti Libéral et premier ministre du Québec;
- Ministre des finances du Québec;
- Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et chef de l'opposition officielle;
- Monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition;
- Monsieur Éric Forest, président de l'Union des Municipalités du Québec;
- Monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

1405-08

11. Intérêts générés par le placement « Épargne rachetable Desjardins ».

Considérant le placement « Épargne rachetable Desjardins » que la municipalité possède au montant de 459 307.05 \$, lequel est venu à échéance le 31 mars 2014;

Considérant que le placement a généré des intérêts annuels de 4 822.72 \$;

Il est proposé par madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'autoriser d'ajouter au placement « Épargne Rachetable Desjardins » au montant de 459 307.05 \$, les intérêts annuels générés de 4 822.72 \$.

12. Dépôt des états financiers comparatifs des revenus et dépenses.

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les états financiers comparatifs des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril, comparant l'année 2013 à l'année 2014.

1405-09

13. Suivi de l'embauche d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère).

Considérant la démission de madame Josée Simard à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, laquelle est effective du 29 avril 2014;

Considérant que madame Simard avait accepté de prolonger son travail jusqu'au 8 mai 2014 afin que la présente séance du conseil puisse être tenue vu l'absence d'un(e) remplaçant(e);

Considérant qu'aucun(e) candidat(e) n'a été retenu(e) jusqu'à maintenant pour combler le poste de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère);

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre, unanimement résolu, et en accord avec madame Josée Simard directrice générale et secrétaire-trésorière actuelle, de prolonger sa période de travail et ses fonctions au-delà du 8 mai 2014 pour quelques temps et ce, à compter du lundi 12 mai 2014. Elle occupera ses fonctions deux (2) jours par semaine en alternance avec l'adjointe administrative de la municipalité madame Francine Bernier afin de conserver les heures d'ouverture actuelles du bureau municipal.

Noter que seul le travail urgent sera effectué durant cette période.

Le processus d'entrevue du comité de sélection se poursuit.

14. Varia

15. Période de questions.

16. Clôture de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Steve Castonguay propose la levée de l'assemblée. Il est 20h59.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

Josée Simard,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jean-Pierre Chouinard
Maire